



Garantie Limitée de 10 ans

CLÔTURE.com Inc. garantit à l'acheteur d'origine de la rampe ou de la clôture de la « Collection Nuance », que le produit est exempt de tout vice de matériau et de fabrication pour une durée limitée de dix (10) ans. CLÔTURE.com Inc. garantit aussi à l'acheteur original que la peinture de finition ne se fissurera pas, écailler ou fendiller pour une durée limitée de 10 ans. Cette garantie ne s'étend pas aux dommages autres que l'usage normal auquel la rampe ou la clôture est destinée comprenant négligence, altération, accident, une mauvaise installation, abus, vandalisme ou des conditions environnementales extrêmes ou fortuites.

Toutes les réclamations concernant la présente garantie devra s'effectuer par écrit à Clôture.com Inc. et décrire précisément la nature des dommages, avec une photographie de la rampe ou de la clôture et une copie du contrat de vente original. CLÔTURE.com Inc. se réserve le droit d'inspecter la partie défectueuse à l'usine de Clôture.com Inc. pour déterminer si la réclamation est valide. CLÔTURE.com Inc., à sa discrétion, pourra réparer ou remplacer la partie défectueuse de la rampe ou de la clôture. Cependant, tous coûts de désinstallation, transport et réinstallation de la rampe ou de la clôture sont la seule responsabilité de l'acheteur. Le matériel ne doit pas être renvoyé à l'usine sans autorisation préalable écrite de Clôture.com Inc.

Cette garantie explicite de Clôture.com Inc constitue la seule garantie et le seul recours contre Clôture.com Inc. en ce qui concerne la rampe ou la clôture. AUCUNE GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE NE POURRA ÊTRE DONNÉE DE FAÇON EXPRESSE, GARANTIE LÉGALE OU IMPLICITE DE VALEUR MARCHANDE OU CONFORME À UN USAGE PARTICULIER LESQUELLES SERONT EXPRESSÉMENT REJETÉS PAR LA PRÉSENTE.

CLÔTURE.com Inc. ne sera en aucun cas responsable de dommages collatéraux, conséquents, personnels ou d'accessoires. Aucune personne physique ou morale n'est autorisée à changer, modifier ou compléter la présente garantie et toutes autres tentatives ou conventions écrites ou tacites seront invalidés par Clôture.com Inc.

Cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur d'origine de la rampe ou de la clôture, n'est pas transférable et nulle à moins que la fiche d'inscription ci-jointe soit complétée et retournée à Clôture.com Inc. accompagnée de la preuve de la date d'achat dans les trente 30 jours suivant l'achat de la rampe ou de la clôture. En outre, si l'acheteur est autre qu'une personne physique (Cie, Corporation ou similaire) cette garantie prend fin dix (10) ans après la date de l'achat de la rampe ou de la clôture, nonobstant toute autre disposition aux présentes.

Compléter et retourner à: Clôture.com Inc., 3285 Marconi, Mascouche,
Québec Canada, J7K 3N6

Nom: _____

Adresse: _____

Compagnie d'installation: _____

Date d'installation : _____